

Informatique : pensez à sécuriser vos données

Protection des données et solutions mobiles sont deux priorités chez TER'informatique/Magnum Informatique. Michaël Moreaux, expert réseaux et sécurité informatique nous livre ses conseils.



Crédit : Carole Meilleur

Je conseille à mes clients une double sauvegarde.

Les données informatisées représentent une valeur stratégique pour l'entreprise viticole, qu'elle doit protéger. Perdre des données ou se les faire pirater peut anéantir plusieurs mois de travail.

Sauvegarde externe

Mickaël Moreaux, expert réseaux et sécurité informatique chez TER'Informatique/Magnum Informatique, propose des solutions simples pour sauvegarder et sécuriser ses données. « Je conseille à mes clients de prévoir une double sauvegarde : une sauvegarde locale sur un disque dur externe, une clé usb ou un support adapté à de plus gros volumes de données, conservée en dehors de la pièce où se situe l'ordinateur et une sauvegarde externalisée, sur un serveur hébergé à distance, accessible via internet. C'est indispensable en cas de vol ou de détérioration de son domicile (incendie, dégât des eaux...). En cas de mauvaise manipulation, cela permet de repartir de la dernière version sauvegardée. Les sauvegardes externalisées sont cryptées pour assurer la confidentialité, dupliquées sur plusieurs supports chez notre prestataire. L'entreprise reçoit par mail un compte-rendu de sauvegarde qu'elle doit vérifier régulièrement. »

Vigilance au quotidien

Les crypto virus sévissent beaucoup en ce moment. On télécharge par inadvertance un virus en ouvrant une pièce jointe dans un mail par exemple. Le virus crypte les données de l'ordinateur qui ne redeviennent utilisables qu'après paiement d'une rançon (logiciel ransomware). « Le hackage peut arriver à tout le monde ! » affirme Michaël Moreaux.

Pour éviter ou minimiser ce type de problème, il préconise d'autres actions, en plus de la double sauvegarde, comme

par exemple de ne pas ouvrir de pièce jointe quand on ne connaît pas le destinataire, et dans tous les cas, de la détacher et la ranger dans un dossier de l'ordinateur avant de l'ouvrir. Avoir un antivirus à jour et efficace et même une suite de sécurité (antivirus, anti spam, anti phishing ...) est également conseillé. Et il faut évidemment éviter de télécharger des fichiers inconnus ou illégaux sur internet.

« En matière de sécurité, nous mettons en place une solution adaptée à chaque entreprise, en fonction de sa taille et de la façon de travailler des personnes, ce qui nécessite un audit préalable » ajoute l'expert.

S'adapter à la mobilité

Les entreprises viticoles quelle que soit leur taille ont de plus en plus besoin de travailler de manière délocalisée, en dehors du siège de l'exploitation, que ce soit dans les vignes pour saisir des informations sur les travaux effectués, dans une cave ou sur un salon par exemple. Michaël Moreaux explique que pour permettre à ses clients d'accéder à distance, de façon sécurisée, à leurs logiciels métiers et à leurs données, il installe un module multiutilisateurs. Ce dernier est accessible via internet avec une gestion des droits d'utilisation différente selon le profil des utilisateurs (consultation des données, modification...).

Et de conclure « Nous proposons toute une gamme de matériel pour la mobilité (tablette, pc, imprimante à ticket...) afin d'utiliser nos solutions informatiques en déplacement et ceci quel que soit le système d'exploitation Mac, Windows ou Android. Ainsi la gestion de la traçabilité dans les parcelles et la gestion commerciale sont à portée de clavier, n'importe où et n'importe quand ! ».

Carole Meilleur